

Portes Coupe Feu

Généralités

La porte coupe feu est un dispositif qui permet de réduire l'ampleur des sinistres, elle consiste à séparer physiquement deux activités ou isoler une activité de stockage du reste des locaux.

Le compartimentage crée des obstacles verticaux ou horizontaux, empêchant ou ralentissant l'extension d'un incendie, l'idée étant de retarder la propagation des flammes et des fumées en contribuant à sauvegarder des vies et des biens.

Afin de ne pas affaiblir la résistance au feu des ouvrages séparatifs coupe-feu, les différentes ouvertures pratiquées dans ces ouvrages ou dans les fermetures coupe-feu doivent posséder elles mêmes les qualités de résistance au feu.



Réglementation

- **référentiel technique de la règle NF 277 d'AFNOR Certification**
- **Norme NFS 61-937 de Décembre 1990 (mode 2)**
- **Arrêté du 3 août 1999 (Modes 0 et 1)**
- **Arrêté de 1986 - Art.101 - Titre VIII**, la copropriété est tenue de faire effectuer au moins une fois par an les vérifications des installations fonctionnant automatiquement, elle doit s'assurer en particulier du bon fonctionnement des portes coupe-feu palières équipées d'un ferme-porte.
- **Règle APSAD R16**

Les différents types de fermetures coupe-feu

- Portes battantes coupe-feu ou bloc-portes à un et deux vantaux,
- Portes battantes coupe-feu isophoniques (avec affaiblissement acoustique),
- Porte coupe-feu va et vient 1 ou 2 vantaux (pour immeuble à grande fréquentation tels les ERP, établissements scolaires, hôpitaux..),
- Portes coulissantes coupe-feu (avec éventuellement portillon va et vient pour issue de secours),
- Portes coupe-feu basculantes,
- Trappes de visite coupe-feu et pare-flammes à guillotine ou à vantaux (pour gaines techniques, passe plat, monte charge...) en version verticale ou horizontale,
- Cloisons vitrées coupe-feu (pour galerie marchande..),
- Rideaux métalliques pare-flamme et coupe-feu (pour convoyeur aéroport, garages en sous-sol..),
- Rideau textile coupe-feu (compartimentage de grands bâtiments industriels),
- Calfeutrements coupe-feu de pénétrations comprenant tous les produits d'obturation préservant l'intégrité coupe-feu d'un élément de construction traversé par tous types de canalisations, câbles, chemins de câbles, tuyaux PVC ou métalliques, etc,
- Clapets coupe-feu à réarmement manuel ou motorisé qui ont pour but de couper la circulation de l'air à l'intérieur d'un conduit en cas d'élévation de la température, pour ne pas propager le feu et les fumées par les installations de VMC par exemple.

Siège social : 40 Rue Damrémont - 75018 PARIS

Tel : 01 77 74 12 60 - Fax : 01 41 54 09 17 @ : info@sagex.fr

La maintenance

- Nettoyage du périmètre de sécurité,
- Maintenance et essai du bon fonctionnement et du déclenchement automatique (DAD et fusible),
- Maintenance et essai du bon fonctionnement et du déclenchement manuel,
- Maintenance et réglage de la fermeture (rail, contrepoids, ralentisseur, ferme-porte),
- Maintenance et essai du bon réarmement du déclencheur, de la VEM et du DAD,
- Maintenance et lubrification des galets de roulement, des rails, des pivots et/ou des paumelles,
- Maintenance, contrôle et reprise du serrage de la boulonnerie si nécessaire,
- Maintenance et contrôle des systèmes d'étanchéité au feu,
- Maintenance, réglage et essai des systèmes de verrouillage, de serrure et d'anti-panique,
- Maintenance et contrôle des câbles et des fusibles sur ligne de déclenchement thermique :
- Remplacement des câbles métalliques et des fusibles reconnus défectueux.
- Fourniture et remplacement de la visserie manquante ou détériorée,
- Contrôle de la signalétique « Porte Coupe-feu ... ».

**SAGEX effectue la vérification de conformité,
la maintenance préventive et corrective.**



Siège social : 40 Rue Damrémont - 75018 PARIS

Tel : 01 77 74 12 60 - Fax : 01 41 54 09 17 @ : info@sagex.fr